

**Conseil de site
Séance du 8 juillet 2025**

Délibération n°1

Portant approbation du procès-verbal du conseil de site du 11 mars 2025

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement,

Considérant qu'il revient au conseil de site d'approuver les procès-verbaux relatifs à ses réunions,

Après en avoir délibéré :

Vote

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres représentés : 12

Membres absents et non représentés : 13

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Article 1er :

Le conseil de site approuve le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025.

Article dernier :

La présente délibération sera transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de CY Cergy Paris Université,



Laurent GATINEAU

Transmise au rectorat le : 11 juillet 2025

Publiée le : 11 juillet 2025

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE SITE

Séance du mardi 11 mars 2025

LISTE DE PRÉSENCE

Étaient présents

GATINEAU Laurent, président de CY Cergy Paris Université
VALLETY Léo, représentant du recteur de la région académique d'Ile-de-France
PROVOST Chloé, représentante du recteur de la région académique d'Ile-de-France
HERLICOVIEZ David, directeur général des services
DESRANGES Gabriel, vice-président délégué à la politique d'établissement
SCHERMESSER Isabelle, directrice de cabinet
DOTTI Carole, agent comptable

Collège A : Professeurs des universités et assimilés

AUBERT DE VINCELLES Carole
GOUBARD Fabrice
RENAULT Régis

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou personnels assimilés

ANDRY Pierre
FRETIGNY Jean-Baptiste
MEYRAT Isabelle

Collège des représentants des personnels BIATSS

DESPLAN Adeline
PACANOWSKI Corinne

Collège des usagers

BOURDACHE Dyhia

Collège des doctorants

-

Collège des personnalités extérieures

HUMBERT Thibault	Vice-président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, maire d'Eragny
LARROCHE Catherine	Déléguée régionale CNRS Ile-de-France Meudon
PHILIPPON Aziza	Représentante du conseil départemental du Val d'Oise
	Représentant du conseil départemental des Yvelines
VAUTRIN Erik	Représentant de la CCI Ile-de-France – Le Grand Cercle

Collège des représentants des établissements composantes

-

Collège des représentants des établissements associés

ALVES PINTO Céline, représentante suppléante, Directrice du financement public et des partenariats de l'ESSEC

PEIFFERT Corinne, représentante titulaire de l'ESSEC, directrice des études/Global BBA & BSc AIDAMS

FOUCHET-ISHII Charlotte, représentante titulaire, directrice de l'ENSAPC

BERNARD Clémence, représentante titulaire, directrice de l'EBI

MERVAL Vincent, représentant titulaire, directeur de l'ENSEA

Collège des représentants des alumni de CY Cergy Paris Université et de l'ESSEC

SIOUFFI Thierry, alumni de CY Cergy Paris Université

Invités

GOUX Hervé

LE BONDER Danièle

MEUNIER Benjamin

MOISSENKO Véronique

PETITJEAN Didier

ROYER Nathalie

TRIVIE David

ANDRIYANOVA Iryna

DELAPORTE Bérénice

DE SAINT LEGER Eric

DENYS Isabelle

GUMERY Lydie

HAIK Philippe

Directeur général adjoint Transition

Directrice des affaires financières

Directeur général adjoint Pilotage

Directrice des affaires juridiques et institutionnelles

Directeur général adjoint Infrastructures

Directrice des ressources humaines

Directeur général adjoint Ressources

Vice-présidente déléguée à la recherche

Cabinet Deloitte & Associés

Directeur de l'INSPE et de la graduate school CY Éducation

Adjointe et fondée de pouvoir de l'agent comptable

Directrice pédagogique de l'ISIPCA

Directeur général de l'ESIEE-IT

Ont donné procuration

V. TOUREILLE à F. GOUBARD

D. PAWLIK à C. ALVES PINTO

A. BONNET à L. GATINEAU

O. CANTET à C. ALVES PINTO

Membres absents ou excusés

PARROT Karine

FAURE Samuel

LAROQUE Lydie

BRUSTOLIN Valérie

VON EUW Stéphanie

DAINVILLE Nicolas

LECHAUX Patrick

ROUDEN Philippe

BERNARD Clémence

2 – ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de la séance du 17 décembre 2024
2. Compte financier 2024
3. Rapport d'activité 2024 du président
4. Création de l'Institut de recherche en santé pour les territoires (reporté)

La séance est ouverte à 14 heures 15.

Laurent GATINEAU ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil de site. Il tient à remercier en préambule l'ensemble des membres pour leur investissement et pour leur engagement tout au long de ces quatre années au sein de cette instance.

I. Approbation du PV de la séance du conseil de site du 17 décembre 2024

En l'absence de remarque, Laurent GATINEAU soumet au vote le PV de la séance du conseil de site du 17 décembre 2024.

Le PV de la séance du conseil de site du 17 décembre 2024 est adopté à l'unanimité.

II. Compte financier 2024

Gabriel DESGRANGES rappelle que le budget rectificatif avait été voté en décembre 2024 en lien avec des déprogrammations de crédits afin d'améliorer les taux d'exécution. Les crédits de masse salariale étaient ainsi passés de 175,8 M€ au budget initial à 170,7 M€ au budget rectificatif. Les dépenses de fonctionnement avaient été abaissées d'un peu plus de 1 M€ pour arriver à une ouverture de crédits à 45,2 M€ suite aux discussions avec les composantes et services. Enfin, les dépenses d'investissement étaient en forte baisse, que ce soit en autorisations d'engagement (AE) comme en crédits de paiement (CP), en lien avec des reprogrammations sur l'année 2025.

L'exécution au compte financier est soutenue puisqu'elle s'élève à 220,4 M€ soit un taux de 95 % en AE et à 219,3 M€ soit un taux de 94 % en CP. On peut donc considérer que l'exercice de sincérité budgétaire qui avait été fait en décembre dernier est réussi. L'établissement a dépensé 4,1 M€ en AE de plus et 1,1 M€ de plus en CP que l'an dernier sur le budget général. Il évoque notamment une hausse de 2,2 M€ de la masse salariale d'une année sur l'autre, ce qui reflète l'activité de l'établissement, c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans une logique d'amélioration des niveaux de rémunération des collègues (repyramidages, augmentations salariales de certaines catégories de personnels, etc.). Les dépenses sont quasiment stables en fonctionnement. Les dépenses en investissement fluctuent en fonction des projets immobiliers qui sont inscrits de façon pluriannuelle. Il y a enfin une évolution significative des dépenses sur les contrats, à plus de 10 M€ en CP, ce qui renvoie à l'optimisation de l'utilisation des programmes d'investissement d'avenir (PIA). Gabriel DESGRANGES a le sentiment que la tendance est plutôt favorable sur l'ensemble des contrats de recherche, en dehors des PIA, avec une augmentation du volume des crédits disponibles.

Il aborde ensuite les dépenses de personnel, exécutées à 97 % en AE et en CP, par catégorie d'emploi. Les dépenses pour les personnels titulaires ont été plus faibles que ce qui avait été prévu. À l'inverse, les dépenses pour les personnels non titulaires sont plus élevées que ce qui avait été prévu, notamment au niveau des personnels BIATSS. Toutefois, les dépenses de personnels, titulaires comme contractuels, augmentent globalement entre le compte financier 2023 et le compte financier 2024, passant de 156,8 M€ à 165,2 M€. Le nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires en ETPT est légèrement à la baisse entre 2023 et 2024. En revanche, le nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs contractuels en ETPT est en forte hausse. Par ailleurs, le nombre de personnels BIATSS titulaires en ETPT est stable et

le nombre de personnels BIATSS contractuels en ETPT est, comme pour les enseignants contractuels, en forte hausse.

Les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à 93 % en AE et 88 % en CP, à des taux plus élevés qu'en 2023. La différence entre les AE (41,9 M€) et les CP (39,9 M€) vient du fait que certains engagements effectués en 2024 ne donneront lieu à des paiements qu'en 2025, notamment en matière de documentation et de gardiennage. Ces dépenses correspondent au fonctionnement des composantes et des services d'un côté et aux dépenses d'infrastructures d'un autre côté, dont l'énergie. La consommation d'énergie à périmètre constant se stabilise dans un contexte imposant la sobriété énergétique, et la dépense est inférieure à ce qui avait été prévu en début d'année, ce qui constitue une bonne nouvelle. Il est attendu une nouvelle baisse des dépenses d'énergie en 2025, en lien avec la baisse des prix de l'électricité. Les dépenses d'investissement ont été exécutées à 78 % en AE et 91 % en CP, et comprennent les dépenses des composantes et des services en infrastructure, en numérique mais aussi les dépenses pluriannuelles de l'établissement. Il cite notamment la finalisation de la Maison Internationale de la Recherche (MIR) Annie Ernaux qui a été inaugurée à la rentrée 2024, la rénovation des bâtiments à Neuville et l'installation du département MT2E de l'IUT à Sarcelles.

En termes de recettes, Gabriel DESGRANGES constate une stabilité de la subvention pour charge de service public (SCSP) par rapport à 2023, qui représente 70 % des recettes de l'établissement. La dotation pour l'année 2025 est encore inconnue à ce stade de l'année, en lien avec les difficultés rencontrées par l'État pour voter son budget. Pour autant, on sait déjà qu'il n'y aura pas de bonne surprise à attendre pour l'année 2025. La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est conforme à la prévision budgétaire, en progression de 82 k€ par rapport à 2023. Les recettes propres augmentent de 2,5 M€ avec la poursuite de la trajectoire dynamique des recettes d'apprentissage (+1,2 M€ pour la formation continue, +0,4 M€ pour l'alternance). Les recettes d'investissement varient en fonction du rythme des opérations immobilières. Gabriel DESGRANGES évoque notamment une révision à la baisse par rapport au budget rectificatif, de l'ordre de 3,3 M€, pour tenir compte notamment d'un décalage de l'opération de l'IUT de Neuville à fin 2026 (-1,4 M€) et d'une correction des recettes de TVA pour la MIR Annie Ernaux (-2,2 M€). Les PIA et les contrats de recherche représentent 32,2 M€ en AE et 30,6 M€ en CP avec un taux d'exécution de 82 % en AE et de 78 % en CP. Il est à noter la forte dynamique de la consommation des PIA en 2024 (+10,1 M€ en AE et +8,3 M€ en CP).

Au final, les dépenses représentent 219,3 M€ et sont inférieures aux prévisions de 12,1 M€. Les recettes sont à hauteur de 216,1 M€ et sont inférieures aux prévisions de 11,3 M€. Le solde budgétaire est déficitaire de 3,1 M€ alors qu'il était déficitaire de 3,9 M€ lors de l'estimation au budget rectificatif. Il informe que le fonds de roulement disponible est de 8,6 M€ après la prise en compte de l'apport en fonds propres pour les opérations pluriannuelles dont le projet de construction du bâtiment sur le site de Hirsch (4,5 M€) pour l'école d'ingénieur CY Tech.

Carole DOTTI liste les faits caractéristiques pour 2024 qui ont impacté la trésorerie :

- La sortie d'expérimentation de CY (EPSCP Expérimental)
- Se conforter dans la mise en œuvre des projets existants
- SCSP – Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) 2024-2026 : montant programmé de 3,1 M€ dont une avance de 50 % reçue en 2024 soit 1,56 M€

- Une mesure de la fonction publique au bénéfice des agents : revalorisation de l'allocation forfaitaire télétravail
 - Augmentation de 10 jours supplémentaires indemnifiables soit un plafond de 98 jours portant le montant de l'indemnisation des jours de télétravail effectués fixé à 282,24 € (au lieu de 253,44 €)
- Des projets gérés partiellement ou totalement en OPCT (opérations pour compte de tiers)
 - Poursuite du projet de Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) porté par CY TRANSFER
 - 2023 : phase d'amorçage : MENSUR subvention 160 k€
 - 2024 : signature d'une convention tripartite (BPI France / ANR / CY Cergy Paris Université) 2024/2028 : subvention de 2,3 M€ (1^{re} échéance de 40 % reçue de BPI France en 2024, soit 810 k€)
 - Projet ASTRO-JOURNEY / Programme ERASMUS : le projet vise à favoriser l'innovation pédagogique à travers l'intersection de l'astronomie, du développement de programmes avancés et de la technologie de l'IA (intelligence artificielle). La subvention totale s'élève à 400 k€ dont 320 k€ seront gérés en OPCT pour la partie reversement auprès de 8 partenaires.
 - 2024 : 1^{re} échéance reçue de 160 k€ dont 128 k€ reversés aux partenaires
 - Projet NCU « CUP » - volet 2 Pôle National de Ressources TEDS / ANR porté par CY SUP et mis en œuvre par le Learning Planet Institute (LPI) et l'UVED : dotation de 8 M€ se traduisant par un versement de 2 M€ pendant 4 ans, le premier versement ayant été reçu en décembre 2024

Le compte prévisionnel de résultat fait état de 221,7 M€ en produits et de 219,8 M€ en charges, soit un résultat excédentaire de 1,9 M€. La capacité d'autofinancement représente la ressource interne dégagée par l'activité de l'établissement. Cette capacité permet de connaître la marge de manœuvre pour investir ou augmenter le fonds de roulement. Elle est à hauteur de 7,1 M€ et un prélèvement est opéré sur le fonds de roulement, à hauteur de 3,6 M€. Le montant du fonds de roulement au 31 décembre 2024 est de 26,1 M€, soit 46 jours de fonctionnement (seuil critique à 15 jours) mais tout le fonds de roulement n'est pas disponible. Ainsi, le fonds de roulement disponible est de 8,6 M€, soit 15 jours de fonctionnement. Par ailleurs, un prélèvement est opéré sur la trésorerie de CY Cergy Paris Université à hauteur de 2,7 M€. Cette diminution de la trésorerie est notamment liée au résultat budgétaire (-3 M€) et aux opérations non budgétaires (OPCT : -1,1 M€ ; autres encaissements non budgétaires : +1,9 M€). Le niveau final de la trésorerie au 31 décembre 2024 est de 80,9 M€, soit 142 jours de fonctionnement (seuil critique à 30 jours). Pour calculer la trésorerie disponible, il faut soustraire les décalages entre les encaissements et les décaissements sur les projets pluriannuels financés par un tiers, les opérations pluriannuelles, les encaissements et décaissements sur opérations non budgétaires, les encaissements exceptionnels en attente d'un dénouement et les provisions pour risques et charges. La trésorerie disponible est de 40,6 M€, ce qui correspond à 61 jours de fonctionnement.

Carole DOTTI effectue un focus sur le report à nouveau qui est utilisé en cas de changement de méthodes comptables, correction d'erreurs et changement d'estimation comptable. Au 31 décembre 2024, le solde créditeur du report à nouveau est à hauteur de 584 k€.

En conclusion, elle informe qu'un nouveau décret financier est apparu en fin d'année 2024 dans lequel les critères de soutenabilité budgétaire et comptable d'un établissement sont modifiés. Auparavant, un établissement qui avait deux exercices comptables déficitaires passait sous la tutelle du rectorat. Les trois critères de soutenabilité sont dorénavant les suivants : le ratio entre les dépenses de personnels et les produits encaissables (seuil à 83 %, CYU est à 78 %), le niveau de trésorerie (seuil à 30 jours, CY est à 142 jours) le niveau de fonds de roulement (seuil à 15 jours, CY est à 46 jours). La situation financière de CY Cergy Paris Université est donc saine.

Bérénice DELAPORTE informe que la mission du cabinet Deloitte porte sur la certification des comptes de l'exercice 2024. L'objectif de cette mission est d'apporter une assurance externe sur le fait que les comptes soumis à l'approbation des membres du conseil de site sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière, du patrimoine et du résultat de l'exercice. L'intervention du cabinet porte uniquement sur la comptabilité patrimoniale. L'approche d'audit de CY Cergy Paris Université, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, est la suivante :

- Éléments de contexte : suivi des points d'audit ;
- Zones de jugement et d'estimations significatives : engagements sociaux (heures complémentaires, droits à congés, rappel de paie) ; estimation des charges à payer ;
- Risques et points d'audit identifiés : reconnaissance des revenus (notamment liés aux conventions pluriannuelles) et dénouement des recettes à classer ; respect des principes de séparation des exercices ; antériorité des factures non parvenues ; risque de contournement de contrôle interne (fraude) ;
- Évolutions réglementaires : nouveau décret financier.

Bérénice DELAPORTE rappelle l'opinion sur les comptes au 31 décembre 2023 avec une réserve qui avait été formulée :

- Inventaire physique des actifs mobiliers : en l'absence d'inventaire physique récent des biens mobiliers permettant d'assurer le rapprochement avec les données comptables, les commissaires aux comptes n'avaient pas pu s'assurer de la réalité et de l'exhaustivité des valeurs inscrites à ce titre au bilan.

Elle identifie aussi une observation :

- Traitement des intérêts de l'I-SITE, post-dévolution

Bérénice DELAPORTE présente l'opinion sur les comptes au 31 décembre 2024. Les comptes de CY Cergy Paris Université sont certifiés avec une réserve, « Inventaire physique des actifs mobiliers », et une observation, « Traitement des intérêts de l'I-SITE, post-dévolution ».

Léo VALLETY, représentant du rectorat, souligne que la situation de l'Université est globalement saine d'après le compte financier 2024 grâce au travail des services qui est à saluer. Il observe une optimisation des dépenses de personnels en utilisant les subventions des

PIA et les frais de gestion, un affinement des prévisions, des économies en fonctionnement au moyen d'un plan de sobriété énergétique, des taux d'exécution 2024 satisfaisants, etc. L'Université continue d'identifier des pistes de travail pour optimiser sa gestion. Le seul point de vigilance concerne le niveau de fonds roulement qui respecte actuellement les indicateurs de soutenabilité financière mais qui sera fortement mobilisé en 2025 et les années suivantes compte tenu des nombreux projets immobiliers de l'établissement.

Jean-Baptiste FRÉTIGNY demande une présentation du budget plus stratégique, avec une analyse plus globale et concise. L'expression des membres doit prévaloir sur les présentations de longue durée. Le chauffage a été mentionné dans la présentation et il est difficile de ne pas rappeler que l'établissement a connu des journées à 15 ou 16 degrés dans les locaux, notamment après les vacances de Noël parce que le chauffage n'avait pas été rallumé à temps. Cet état de fait est en effet complètement contreproductif sur le plan pédagogique, expose la direction à des sanctions et conduit un certain nombre de collègues à s'équiper en chauffage individuel dans les bureaux pour compenser. Jean-Baptiste FRÉTIGNY remarque aussi qu'il y a, depuis 2024, davantage de personnels contractuels (50,2 %) que de personnels titulaires au sein de CY Cergy Paris Université, phénomène qui n'a pas été commenté alors qu'il est d'importance.

Laurent GATINEAU confirme que des dysfonctionnements concernant le chauffage ont été observés sur le site des Chênes 2. Une problématique a été constatée sur le nouveau bâtiment MIR Annie Ernaux, avec une gestion technique du bâtiment (GTB) déficiente, ce qui a perturbé les temporalités habituelles de remise en chauffe des bâtiments. Toutes les conséquences en seront tirées et il partage l'analyse de Jean-Baptiste FRÉTIGNY sur le fait que s'équiper de radiateurs individuels n'est pas une solution. La gouvernance a bien prévu de pallier cette difficulté. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de contractuels est corrélée à deux variables, à savoir les nombreux PIA dont l'établissement a été lauréat et le sous-financement de la dotation de l'État, ce qui empêche de pouvoir financer davantage de postes de fonctionnaires. Comme il n'y a pas de compensation du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) sur les emplois de fonctionnaires, l'établissement est obligé de geler des postes ou de les basculer en postes de contractuels pour financer ce GVT.

Il partage également l'opinion de Jean-Baptiste FRÉTIGNY sur son souhait d'une présentation plus synthétique. Les tableaux sont certes fournis dans les documents mais il faut aussi pouvoir les présenter en séance puisqu'il n'est pas forcément simple pour tous les administrateurs d'éplucher les liasses budgétaires de l'établissement. La trajectoire financière de CY Cergy Paris Université est plutôt bonne, comme le confirme le rectorat, avec une dynamique d'optimisation de l'usage des crédits non pérennes et un plan de réduction des coûts de fonctionnement à travers le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). Les équipes sont également mobilisées sur la réussite du projet CY ACT PRO qui doit permettre de dégager des recettes avec des marges significatives pour pouvoir financer les activités récurrentes qui restent sous-financées par l'État. Les universités ont obtenu, après de nombreuses semaines de lutte, la compensation de l'augmentation de 4 points du CAS Pension mais il n'y a plus aucune compensation pour les mesures Guerini. La bonne gestion de l'établissement lui permet de gagner du temps, même s'il doit toujours faire plus avec moins. La tutelle mène actuellement un travail sur le modèle économique des universités dans le but de recréer de la transparence et faire des arbitrages, sachant que la position des universités est très claire, à savoir qu'une mission de service public doit être financée par l'État.

Laurent GATINEAU prend l'exemple de la mission d'orientation qui est indispensable et dont une partie importante est aujourd'hui financée par les PIA. Il n'y a actuellement pas de dotation de l'État pour assumer cette mission en complément des besoins alors que les PIA

vont prochainement arriver à échéance. Or, l'accompagnement des étudiants dans leur orientation ou leur réorientation est un enjeu stratégique et une mission de service public. Les missions sont toujours plus nombreuses mais les universités sont sous-financées pour les mener à bien. Il existe un véritable manque de lisibilité pour espérer avoir un dialogue contractuel efficient avec l'État. En tout état de cause, le modèle de CY a ses forces et ses faiblesses mais permet d'être bien positionné en termes de stabilité budgétaire par rapport à d'autres universités. Il est pour autant fragilisé par le désinvestissement de l'État qui ne compense pas ses décisions. Il sera évidemment impacté par les coupes budgétaires très massives sur l'apprentissage et va aussi subir les diminutions massives de crédits du Secrétariat général pour l'Investissement (SGPI), de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et de l'Europe. L'Université, dans sa globalité, est en zone de turbulence systématique, mais CY Cergy Paris Université s'en sort plutôt bien pour le moment et a suffisamment de sérénité sur ses finances pour assurer les années 2025 et 2026 sans dégradation du fonctionnement.

Corinne PACANOWSKI a constaté une erreur de calcul dans le tableau de l'annexe 1 pour la partie des laboratoires. Le laboratoire HERITAGES se voit en effet attribuer une dotation supérieure à la réalité.

Laurent GATINEAU remercie Corinne PACANOWSKI pour sa remarque.

En termes de vote, le conseil de site doit prendre acte des éléments d'exécution budgétaires suivants :

- 2 136 ETPT dont 1 519 ETPT sous plafond d'emploi législatif et 617 ETPT hors plafond d'emploi législatif
- 220 438 791 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 165 177 351 € en personnel
 - 41 862 173 € en fonctionnement et intervention
 - 13 399 268 € en investissement
- 219 260 258 € en crédits de paiement dont :
 - 165 233 919 € en personnel
 - 39 885 268 € en fonctionnement et intervention
 - 14 141 072 € en investissement
- 216 173 883 € de recettes
- - 3 086 375 € de solde budgétaire

Le conseil de site doit également prendre acte des éléments d'exécution comptables suivants :

- - 2 763 981,35 € de variation de la trésorerie
- + 1 930 722,97 € de résultat patrimonial
- + 7 111 424,11 € de capacité d'autofinancement
- - 3 655 315,08 € de variation de fonds de roulement

L'affectation du résultat à hauteur de + 1 930 722,97 € et l'affectation du solde créditeur du report à nouveau à hauteur de 584 330,29 € doivent également faire l'objet d'une approbation du conseil de site.

Laurent GATINEAU soumet au vote le compte financier 2024.

Le compte financier 2024 est adopté avec 18 votes pour et 3 abstentions.

III. Rapport d'activité 2024 du président

Laurent GATINEAU invite chaque membre de l'équipe présidentielle à présenter les grandes réalisations de l'année 2024. Il évoque en premier lieu la publication du décret de grand établissement après de longues semaines de patience, après passage au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Par ailleurs, il identifie un gros travail d'ingénierie budgétaire au sein de l'établissement pour pouvoir réussir à s'assurer du bon usage des crédits à sa disposition et rationaliser certains marchés. Il prend l'exemple du marché voyage qui a connu un changement de prestataire, et il souligne que la tarification du nouveau prestataire est assez proche du marché, contrairement à ce qui était proposé précédemment.

Gabriel DESGRANGES annonce que l'établissement a accueilli l'INSEI (Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive) comme troisième établissement-composante de CY, avec la création du PNEI (Pôle National d'Éducation Inclusive) à Saint-Germain-en-Laye (un nouveau bâtiment sera bientôt construit pour accueillir l'INSEI aux côtés de l'INSPÉ). Il aborde ensuite le périmètre des ressources humaines traité par Sara BIANCINI. Il mentionne une amélioration du recrutement des contractuels enseignants et enseignants-chercheurs, un accompagnement et une pérennisation des parcours et la mise en œuvre de la première campagne de primes d'intéressement pour les enseignants-chercheurs contractuels (PIEC). À CY Tech, la campagne de pérennisation de l'accompagnement recherche pour les enseignants-chercheurs de l'ex-EISTI a été finalisée. La Direction des Ressources Humaines (DRH) a été réorganisée et des chantiers RH ont été prioritaires afin d'être plus efficaces pour répondre aux divers enjeux (plan de formation, mobilités, etc.). Enfin, des perspectives de repyramidage des personnels BIATSS de catégorie C titulaires et contractuels ont été définies.

Fabrice GOUBARD présente le volet formation. En termes de faits marquants, il relève la préparation des visites des comités d'experts du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) pour l'évaluation des formations et la coordination des retours. Il évoque aussi la mise en place de la carte étudiante Européenne concernant les primo-entrants pour la rentrée 2024/2025 (campagne IA), la refonte du règlement des examens et la création du tableau des équivalences pour apporter à tous les étudiants de CY Tech des équivalences au niveau Licence et au niveau Master. Il revient ensuite sur les actions au niveau de CY SUP dont Bruno FIORIO a la charge. Il a été créé une passerelle de réorientation montante en L1 économie & gestion vers un Bachelor en apprentissage proposé par Sup de V qui est une école partenaire de CY Alliance. Les actions du réseau LyLi se sont poursuivies en 2024 avec l'identification de 8 lycées expérimentateurs et l'organisation du 1^{er} forum des compétences à s'orienter qui a réuni 700 lycéens et lycéennes. Des réflexions et actions communes en formation et vie étudiante ont été lancées pour intégrer la contribution de la vie étudiante à l'expérience de formation. Il mentionne enfin le lancement de l'UE Libre TEDS (transition environnementale et développement soutenable) pour les étudiants de Licence, qui a préfiguré l'UE TEDS pour 1 200 étudiants de L1 dès janvier 2025. Fabrice GOUBARD propose de faire la présentation du volet formation professionnelle et

apprentissage en l'absence de France VELAZQUEZ. Il cite le déploiement de CY ACT PRO avec de nouveaux recrutements pour aider les collègues à développer la formation continue dans leurs formations. Le CFA CY a accompagné davantage de formations et a vu augmenter le nombre de contrats d'apprentissages signés. La démarche qualité Qualiopi se poursuit et accompagne les composantes et directions pour l'audit de suivi.

Iryna ANDRIYANOVA présente la partie recherche avec une année 2024 très riche en actions d'accompagnement des laboratoires et des enseignants-chercheurs. Elle évoque notamment l'appel à manifestations d'intérêt en sciences humaines et sociales (AMI SHS) avec deux projets lauréats auxquels CY participe, à savoir DEMOCIS (porté par l'Université de Lille, avec comme thématique l'évolution des démocraties) et HERMES (porté par l'Université Sorbonne Nouvelle, avec comme thématique la préservation du patrimoine culturel). Cette action a permis de prendre contact avec plusieurs vice-présidents recherche d'établissements au niveau national et de lancer un certain nombre de partenariats. Un travail a également eu lieu avec les partenaires de l'Alliance européenne EUTOPIA pour lancer des événements liés à la recherche et soutenir les actions collaboratives en recherche. CY Cergy Paris Université a organisé le colloque « Research Days on Cultural Heritage » en novembre 2024, qui a rassemblé une quarantaine de chercheurs seniors des établissements d'EUTOPIA. L'établissement a œuvré au projet de création de l'Institut de Recherche en Santé pour les Territoires (IRST), en collaboration avec le groupement hospitalier de territoire (GHT) NOVO, dont les statuts seront votés par le prochain conseil de site. Le projet de faculté de médecine est toujours en réflexion et n'a pas encore abouti. Elle mentionne l'évaluation HCERES des unités de recherche de l'établissement (relecture des rapports, organisation des visites, etc.). La cessation d'activités au sein du laboratoire PARAGRAPHES a été accompagnée, et les enseignants-chercheurs sont maintenant affiliés à d'autres laboratoires. L'ESSEC est devenue la tutelle principale du laboratoire THEMA et des élections anticipées ont été organisées au niveau des directions des laboratoires HERITAGES et ETIS. Enfin, la MIR Annie Ernaux a été finalisée en 2024 tant au niveau bâtimentaire qu'au niveau scientifique.

Elle présente ensuite le volet CY Initiative en l'absence de Dan VODISLAV. Elle cite notamment la 8^èe édition de l'APP CY Initiative (+ 11 % de candidatures, 40 projets déposés pour 18 financés) avec un budget de 2,1 M€, la 2^ème édition de l'AAP CY Générations (+ 25 % de candidatures, avec 15 projets déposés pour 7 financés) avec un budget de 718 k€, le succès rencontré lors de la journée de lancement des projets lauréats 2024 des AAP CY Initiative et CY Générations, la réorganisation du dispositif des chaires d'excellence CY Initiative et la création de l'infrastructure européenne pour l'analyse des matériaux dans les sciences du patrimoine, E-RIHS, dont CY Cergy Paris Université est membre fondateur.

Concernant plus spécifiquement CY Tech, dont a la charge Nadège LUBIN-GERMAIN, Iryna ANDRIYANOVA cite EUtopia-Health, projet porté par 3 universités de l'Alliance EUTOPIA et dans lequel CY est impliquée. Il s'agit de coordonner les activités de l'établissement avec celles des partenaires dans le domaine de la santé. L'Université est partenaire du CMA-TalCyb porté par le Campus Cyber et d'autres partenaires. Il s'agit de développer la formation sur la cybersécurité dans les formations existantes et/ou en ouvrant de nouvelles formations (en formation continue par exemple). Un appel à projet sera ouvert en 2025 pour le financement de projets et/ou de chaires. Enfin, elle indique qu'un conseil provisoire en charge de la mise en place du conseil scientifique de CY Tech (élections en juin 2025) s'est réuni à plusieurs reprises pour définir le périmètre de la graduate school.

Gabriel DESGRANGES présente le volet entrepreneuriat en l'absence de Sandrine LE DÛ. Il met notamment en avant l'inauguration, le 30 mai 2024, du Centre Employabilité Francophone (CEF) international à Gennevilliers, premier CEF situé en Europe occidentale,

et également à vocation internationale. Les CEF sont un réseau de dispositifs dédiés à l'employabilité porté par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF). L'idée est d'accompagner des étudiants entrepreneurs de CY Alliance dans leurs démarches entrepreneuriales à l'international, en s'appuyant sur le vaste réseau des CEF. Il cite également la Summer Party organisée en partenariat avec Wacano le 27 juin à la Turbine, avec plus de 250 personnes présentes, et la poursuite du programme Pépite.

Il passe ensuite au volet innovation et transfert dont a la charge Olivier ROMAIN. L'élément le plus saillant est le PUI CY Transfer. L'équipe opérationnelle compte 10 personnes pour couvrir tout le champ du transfert aussi bien au niveau techno-push (sensibilisation, idéation, formation, prématuration, et maturation) que « market pull » (prestations et collaborations avec les entreprises). Il mentionne aussi l'organisation des premières assises de l'innovation en novembre 2024 au CDA d'Enghien-Les-Bains, la participation à 6 salons avec stands (Educatec, Salon Réseau et Mesure, Edtech days de Lyon, Cosmetic360, Techinnov, Effervescence) et le co-développement de 3 Tech Days. La formation à l'innovation se développe à travers la mise en place de MasterClass à destination des doctorants. Enfin, des partenariats stratégiques ont été signés avec le Service National de la Police Scientifique (SNPS) pour accompagner le domaine de la sécurité, et avec le rectorat de Versailles pour accompagner les expérimentations des start-ups en Edtech du programme CY Edtech Lab.

Fabrice GOUBARD aborde le volet relations internationales et partenariats stratégiques dont a la charge Luciana RADUT-GAGHI. L'Alliance EUTOPIA vient de fêter ses cinq années d'existence, et une semaine EUTOPIA Week s'est déroulée en novembre dernier sous le signe de l'entreprenariat. CY a pris la tête d'un consortium d'universités françaises dans le cadre de l'Université Française d'Égypte qui est l'un des 13 campus franco-x. Il comptabilise 3 laboratoires internationaux associés et l'objectif est d'en développer davantage dans les prochaines années. La filiale CY Asia Institute, créée en 2022 par acquisition de l'Ecole Strate School of Design Singapour, entre en phase de sommeil. Les tentatives de développement de formation initiale puis de formation continue à Singapour, conformément au Contrat d'Objectifs et de Moyens voté en juillet 2023, ont été infructueuses. Il mentionne enfin la création du comité Relations Internationales à CY qui a pour objectif d'aider les composantes et les laboratoires à développer leur stratégie internationale.

Gabriel DESGRANGES présente le volet transition dont a la charge Ronan HÉBERT avec l'obtention du label DDRS le 6 juin dernier pour deux ans, la rédaction du schéma directeur DDRS, la présentation du plan d'actions lié au bilan carbone, la formation officielle à la comptabilité carbone suivie par 19 agents et la mise en place des Open Badges TES pour l'année académique 2024-2025 afin de certifier l'engagement étudiant en matière de transition.

Il évoque ensuite le volet sciences et société dont a la charge Pascale LETURMY. Dans le cadre de l'association L'Initiative, CY a contribué à l'élaboration d'un numéro de la revue *Ébullition* qui met en lumière les recherches menées au sein des six universités membres de l'association. La Fête de la Science 2024 a eu comme thème « Un océan de savoir », avec 1 700 visiteurs répartis sur deux villages des sciences. Il relève le grand succès du cycle de conférences Université Ouverte, avec 800 participants lors des 10 conférences proposées. Enfin, de nombreuses classes de primaires, collèges et lycées ont été accueillies par les chercheurs de l'établissement grâce à des dispositifs ponctuels : finale de Ma Thèse en 180 secondes, Cordées de la Réussite, Science Camp, dispositif Science à l'École, ou encore la journée dédiée à l'astrophysique.

Il présente le volet patrimoine, dont a la charge Albert NOUMOWÉ, en évoquant notamment le pilotage de la gestion des multiples implantations géographiques. Le pôle patrimoine

travaille actuellement à une structuration du campus en pôles thématiques. Il a assuré le suivi des travaux neufs et gros chantiers de construction, ou projets de chantier, à savoir : inauguration de la Maison de Recherche en SHS Annie Ernaux ; projet PNEI via le comité de pilotage et lien avec l'EPAURIF ; projet Hirsch CY Tech ; construction des bâtiments E et F sur le site iXcampus ; projet de gymnase de Pontoise ; projet de bâtiment IUT de Neuville ; projet de bâtiment recherche de Neuville. En matière de sécurisation des sites de l'établissement, il mentionne le lancement de gros travaux au niveau du système de sécurité incendie à Neuville, le recrutement d'un bureau d'études, des visites de sites et la préparation d'un projet de sécurisation du site des Chênes.

Il poursuit par la présentation du volet numérique en l'absence de Jean-Luc BOURDON. Il cite la création du Comité d'Orientation Stratégique du Numérique (COSNum), la création de l'Observatoire des Usages du Numérique (OBSUN), la rédaction de la Charte des Usages du numérique, la mise en place d'un groupe de travail « IA » pour les nouvelles problématiques dans les secteurs de l'Administration, de la Formation et de la Recherche, le premier plan d'actions de cybersécurité, la programmation et le suivi de la rénovation de l'infra réseau des Chênes 2 pour un passage au WiFi-7 et la préparation de la base réseau pour la deuxième tranche des Chênes 1.

Il aborde également le volet infrastructure immobilière en l'absence de Cédric PICOT qui coordonne plusieurs projets liés aux infrastructures pédagogiques dont la création d'espaces de rangement pour les laboratoires de biologie, l'installation du Bachelor ACT sur le campus de Hirsch et du CMQ Sécurité à l'IUT d'Argenteuil, l'arrivée du DU Yogothérapie sur le site des Chênes, accompagnant la montée en compétences dans des domaines de niche, la gestion des besoins et des partenariats pour l'ouverture d'un restaurant d'application à Gennevilliers dans le cadre de la formation CY Gastronomie et le redéploiement de la médecine du personnel sur le site de Neuville. Par ailleurs, il évoque le déménagement des laboratoires de SHS des différents sites vers la MIR Annie Ernaux, ce qui a nécessité un fort accompagnement de la DPI, de la DHSE et de la DNUM.

Fabrice GOUBARD présente le volet vie étudiante en l'absence de Peggy BLIN-CORDON. Beaucoup d'actions ont été menées en 2024 dont le lancement du Schéma Directeur de la Vie Étudiante de CY, la grande Enquête Vie Étudiante CYU & CY Alliance 2024, des distributions alimentaires renforcées (Neuville, Chênes 2) et un renforcement de la distribution automatique dont celle à tarification sociale à Sarcelles et Argenteuil (partenariat CROUS). En termes d'actions de simplification du parcours étudiant, on peut citer les nouveaux locaux du Service Santé, Handicap, Social et l'Orientation-Career Center à la Tour des Chênes, la dématérialisation du dépôt de projet associatif, la création d'une plateforme de réservation pour le SUAPS (Moodle) et l'intégration du bureau des bourses à la Direction Vie Étudiante (DVE). Des actions ont été menées en termes de santé (augmentation du temps psychologue et psychiatre, Octobre Rose à CY...), de handicap (travail sur le Schéma Directeur Handicap, signature de la Charte Atypie Friendly), de sport (augmentation de 103 % des inscriptions par rapport à 2023), de vie associative (taux de consommation du FSDIE : 70 % en 2024 (contre 50 % en 2023), 70 projets associatifs sur 7 sites, 90 associations) et de culture (actions culture sur 9 sites, nouveau partenariat avec la ville de Cergy : théâtre « Points Communs »).

Il présente enfin le bilan d'activité du vice-président étudiant, Yassine BENYETTOU, en son absence. L'année 2024 a vu le lancement du Parlement étudiant qui associe les étudiants des différents établissements de CY Alliance. Le vice-président étudiant a aussi accompagné de nombreux étudiants internationaux dans leurs démarches d'accès aux droits.

Jean-Baptiste FRÉTIGNY apprend que CY Asia est mis en sommeil, ce qui n'avait pas été évoqué dans les conseils de site précédents. Cette présentation du bilan d'activité a comme intérêt d'éclairer et de mieux saisir ce qui se joue au sein de l'établissement. Il constate que ce rapport insiste beaucoup sur les points forts et les initiatives couronnées de succès, ce qui est appréciable et à saluer. Toutefois, il y aurait un intérêt à pointer les éléments d'amélioration pour en faire une cartographie stratégique. Par ailleurs, le fait d'accompagner et préparer la réussite des étudiants sans toucher à la qualité de la formation et de la recherche peut être un objectif mais est en réalité utopique. La pression à la baisse sur les moyens est très perceptible dans le quotidien des collègues qui doivent multiplier les tâches administratives, ce qui ne transparaît pas dans le rapport. Or, pour que l'Université fonctionne dans un contexte épineux, la motivation des collègues est absolument essentielle et la résolution des problèmes de terrain l'est tout autant. Forte de ses réussites, l'Université franchira certainement les turbulences conjoncturelles mais à quel prix si ces réalités de terrain ne sont pas prises en compte. Par ailleurs, le travail des chargés de mission n'apparaît pas dans ce rapport, ce qu'il regrette. Jean-Baptiste FRÉTIGNY se dit très étonné de l'écosystème de CY tel qu'il est représenté, avec un schéma en page 5 où les licences sont réduites à la portion congrue, au sein de CY SUP. Or, les licences sont extrêmement importantes dans le fonctionnement de l'Université et ce décalage interroge très fortement et ne peut que préoccuper les collègues.

En ce qui concerne les ressources humaines, il est fait état d'une réforme. Pour autant, les aspérités persistantes en matière de RH n'apparaissent pas et ne sont pas mentionnées. Cette question est clé et il y a beaucoup à faire en la matière. En ce qui concerne les repyramidages BIATSS de catégorie C, titulaires et contractuels, ces mesures ont été approuvées par les conseils centraux alors qu'elles sont inscrites dans le document comme des mesures du président. Il rappelle que ces personnels ont des rémunérations extrêmement basses. Jean-Baptiste FRÉTIGNY souhaite connaître le nombre de repyramidages effectués et le nombre prévu pour 2025. Il souhaite aussi savoir ce qui est prévu en matière de réduction de la précarité des contractuels. Du point de vue des formations, il souligne que la présidence a très peu communiqué auprès des collègues sur l'évaluation des formations. Comment peut-on expliquer que l'établissement et les responsables de formation aient été autant mis devant le fait accompli ? Il croit qu'on ne mesure pas la violence de ce qui a été réalisé et des effets en matière de motivation des collègues. Le simple fait que ce point ne soit pas abordé en conseil de site est le symptôme d'un dysfonctionnement extrêmement important. Par ailleurs, l'école d'ingénieur CY Tech est un enjeu considérable qui n'a pas non plus été débattu en conseil de site, avec des collègues qui souhaitent quitter l'établissement en raison des conditions d'exercice et qui s'inquiètent des projets futurs. Enfin, les collègues ont une vision particulière des déménagements, au-delà de ce qui est inscrit dans le rapport, et font part de leurs inquiétudes. Prendre en compte davantage ces préoccupations serait important.

Laurent GATINEAU précise que les retours du HCERES ont été effectués en 2025 et non en 2024. Il confirme néanmoins que la dérive du HCERES a suscité beaucoup d'émoi et on peut l'expliquer par l'absence d'un réel pilotage de cette agence d'évaluation. Il en profite pour saluer les prises de position de la nouvelle présidente du HCERES qui a expliqué que les évaluations telles qu'elles avaient été conduites n'avaient pas de sens. Il s'agit d'une évaluation sanction et il ne paraissait pas possible de donner trop d'avis favorables, valant accréditation, uniquement sur des rapports d'autoévaluation. Une pression a aussi été exercée sur les évaluateurs pour revoir leurs avis vers des avis défavorables, ce qui a été partagé par plusieurs comités. Il prend l'exemple de formations qui ont des rapports très positifs mais un avis défavorable parce qu'il y a trop de poursuites d'études. Il évoque aussi l'absence de prise en compte de la réalité des profils d'étudiants de première année accueillis à CY, ce qui a conduit à ce qu'un certain nombre de licences reçoivent un avis défavorable. La nouvelle

présidente a pour objectif de revoir cet amas d'indicateurs redondants et peu efficaces en termes d'explication.

Laurent GATINEAU souligne qu'il est assez logique que le rapport d'activités mette en évidence les points positifs dans le sens où on ne pense pas rester sur un constat d'échec. Lorsqu'un projet n'a pas pu être mené à terme, il n'est pas abandonné pour autant. Le cas de CY Asia est un héritage assez lourd à porter. Force est de constater que l'établissement n'a pas été en capacité de mettre en place un dispositif pertinent car on n'avait pas réellement mesuré la difficulté du marché singapourien dans un contexte ultra-concurrentiel et ultra-réglementé. La filiale est mise en sommeil puisque l'établissement n'a pas réussi à mettre en œuvre des dispositifs de formation, ne serait-ce que de formation continue, afin de viabiliser la filiale. Il s'agissait de stopper les dépenses inutiles et d'entrer dans une phase de réflexion que la prochaine gouvernance devra mener.

Par ailleurs, Laurent GATINEAU annonce qu'un CSA exceptionnel sera prochainement organisé sur le dossier CY Tech. L'opération de mise à niveau de l'école d'ingénieur, suite à l'audition de la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), est lancée depuis un mois et demi, ce qui nécessite des concertations avec tous les acteurs. Dès qu'une feuille de route sera stabilisée, les représentants du personnel seront consultés. Au-delà de la critique essentielle qui était celle du manque de pilotage de l'école, la situation RH n'est pas satisfaisante et amène à ce que le directoire engage des consultations avec les collègues directement concernés pour définir une feuille de route. Il comprend que les agents se posent beaucoup de questions. Le respect de certains items importants du cahier des charges de la CTI est largement à portée de main du collectif. Le véritable sujet est la capacité à ce que le collectif, dont les étudiants, se projette dans une école sur laquelle plane une incertitude. L'objectif est de rassurer tout le monde et de montrer que les choses sont en train de changer. Laurent GATINEAU souligne que l'avantage d'un audit externe est de mettre en évidence des choses qui n'étaient pas forcément visibles et de prendre les mesures nécessaires pour rassurer l'ensemble de la communauté et répondre aux attentes de la CTI.

Il rappelle que l'incertitude et l'instabilité sont fortes, et que le financement des missions de service public de l'université va se dégrader en euros constants. CY Cergy Paris Université va devoir construire une trajectoire pluriannuelle pour la période 2026-2031, dans un environnement global extrêmement fragilisé, tout en sachant que les effectifs d'étudiants ne vont pas se tarir, contrairement à de nombreuses autres universités. Il n'est pas acceptable que la communauté, qui fournit énormément d'efforts, soit vilipendée par des expertises biaisées. La tutelle demande de faire plus avec moins d'argent et brise dans le même temps l'élan collectif, ce qui est parfaitement incohérent. L'engagement dans le service public nécessite un financement minimal mais aussi un engagement humain important. Les inspections se succèdent et on a affaire à une dérive systémique d'un contrôle de plus en plus pesant sur des communautés inquiètes, avec un manquement cruel de prise en considération du réel.

Enfin, Laurent GATINEAU entend les remarques et confirme qu'il faudra revoir le schéma historique d'organisation de l'établissement pour mettre davantage en valeur le premier cycle.

IV. Création de l'Institut de recherche en santé pour les territoires

Point reporté.

L'ordre du jour étant épuisé, Laurent GATINEAU remercie les membres et invités du conseil de site.

La séance est levée à 16 heures 55.